

lurs est finie... les sentiments de pardon et d'oubli peuvent parler sans crainte d'être accusés de timidité; nous sommes assez forts pour pardonner, et nous pardonnerons; voilà ce que sont les hommes sincères de notre cause... voilà ce que je suis, Louise; voilà celui à qui vous avez donné votre existence; et maintenant n'avez-vous rien à me dire ?

Louise.—Oh ! Arthur, vous êtes noble et généreux, vous !  
Le Vicomte.—Est-ce bien là toute votre pensée, Louise ?

Louise.—Oui, Arthur, je vous comprends... Et vous saurez ce proscrit, n'est-ce pas ?

Le Vicomte, *adoucissant et aimant*.—Oh ! je le saurais... Mais alors, Louise, vous n'aimerez sans crainte, alors vous serez à moi avec bonheur !

Louise, *avec embarras*.—Ah ! monsieur, monsieur !  
Le Vicomte, *la regardant avec affection*.—Louise, Louise ! Mais pourquoi trembler toujours ?

Louise.—Ah ! si je ne regarde pas ainsi, vous me faites peur !

Le Vicomte.—Peur ! mais, après ce que je viens de vous dire, à quel titre puis-je donc encore vous épouvaner ?

Louise, *révoltée*.—Mais ne voyez-vous pas qu'il y a dans mon cœur quelque chose d'affreux ? quelque chose que je n'ose pas, que je ne puis pas vous dire !

Le Vicomte, *à part en se détournant*.—O mes soupçons ! mes soupçons !

Louise, *allant à l'écart*.—Mais vous avez promis de le savoir, et vous le savez très bien !

Le Vicomte, *frôlant*.—Oui, vous avez raison, madame... et ne craignez plus pour lui la prescription ni l'échafaud... je vous promets sa liberté, Louise, *avec feu*.—Oh ! merci, monsieur, merci !

Louise, *à part*.—Et vous me permettez, n'est-ce pas, d'aller lui porter cette lettre et cette lettre ?

Le Vicomte, *après un silence*.—Non, madame non !... la détermination que je viens de prendre entraîne une responsabilité que je ne dois point que sur moi !

Louise, *avec trahison*.—Une responsabilité !... et c'est pour moi... pour moi que vous la prenez ?

Le Vicomte.—Peut-être intéressé... Mais entrez dans votre appartement... il faut que je prépare de suite aux préparatifs de cette fuite ! Allez, madame, allez ! rappelez-vous en à moi !

Louise, *près de partir*.—Arthur ! si vous saviez ce que je souffre !... *Le Vicomte se rapproche et dit* : Oh ! vous ne pleurez un jour... vous ne pleurez un jour, s'en suis sûr.

Elle suit.

LE VICOMTE, *seul*.—La plaignre lui... oh ! me venger d'abord ! (Il sonne ; un AGENT paraît.) Mais le vicomte est prisonnier. (L'AGENT sort.) Mais l'aimé donc bien, cet homme ; qu'il ait brisé la main pour la revoir... pour me la disputer peut-être... cette terreur... ce dernier adieu... Oh ! non non... Louise !... ce secret que vous n'avez pas voulu me dire ; je l'arracherai à cet homme, je vous le jure ; et si Dieu est juste... cet homme ne le dira à personne qu'à moi !

Tribune Publique.

Au pied d'après : que le bon homme avait, nous traitant au prix d'un par complément seroit.

Mr. le Rédacteur.— Dans une proposition qui nous a été faite le quatre du courant par un de nos maîtres charpentiers de St. Roch, au sujet de la construction d'un Navire d'environ 500 tonneaux nous sommes tous d'avis d'y travailler au prix qu'il nous a offert ; mais nous croyons avec justice devoir rejeter sa proposition telle qu'il nous l'a faite. Il veut nous engager au nombre de 150 charpentiers et bucheurs en donnant aux charpentiers 2s par jour et le commencement de la construction jusqu'à ce qu'il soit à l'eau, et de nous engager à lui donner une obligation faite par main de Notaire de travailler à ce prix sans aucune explication de l'heure de charité qui ne s'est jamais faite dans les chantiers de Québec ; nous croyons d'après ces offres qu'il a oublié que nous étions des hommes libres, et nous semble qu'il nous a tous pris pour des hommes noirs, en voulant viser notre liberté, chose à laquelle nous ne pourrions nous résoudre. Nous vendons non, non ; il n'en sera point ainsi ; nous traitant au prix offert avec pleine liberté, comme par le passé, pour quelques années, nous donner de l'emploi mais toujours avec liberté d'aller où bon nous semblera engager notre vie et celle de nos familles, car ce n'est point à l'Ed. par jour qu'un père de famille est capable de se sou-

tenir. En conséquence nous sommes tous d'avis d'abattre ce projet. Liberté, liberté ; rien de plus que la liberté.

UN CHARPENTIER.

[ Nous croyons avec un charpentier, qu'il n'est rien de plus beau que la liberté ; mais celle de moi je de l'air est trop facile à obtenir pour que nous nous délections au de ses clameurs. Il y a probablement quelque malentendu dans l'assertion de notre correspondant ; nous avons entendu dire que le constituteur dudit est fait allusion ne veut donner à travailler à condition de pouvoir trouver des ouvriers à prix fixe jusqu'à la belle saison ; nous ne considérons que sans cela il courrait risque de perdre ou de ne trouver par son offre tyrannique. Du reste, dans un temps comme celui-ci, il serait mieux de voir régner un bon esprit mutuel entre les maîtres et les employés... La crise actuelle a probablement été amenée ou du moins rendue plus sensible par les prix exorbitants des dernières années.]

Mr. le Rédacteur.

Vous qui nous prêchez si haut d'encourager l'industrie et les talents canadiens vous avez dû être presque aussi scandalisé que je l'ai été en lisant un article de l'Équité où le rédacteur fait l'éloge d'un portrait de Mr. J. B. Fréchette père peint par Mr. Palmer.

Pourquoi Mr. Fréchette, propriétaire du *Canada*, journal qui doit sa prospérité à l'encouragement que lui a accordé la population canadienne, n'a-t-il choisi de préférence, pour se faire copier un peintre ambulatif qui emportera hors du pays une partie du prix payé, tandis que nous avons à Québec trois artistes qui, chacun dans leur spécialité, pourraient lutter certainement d'une manière avantageuse avec Mr. Palmer dont je ne conteste point les talents. Messieurs Légaré, Hamel ou Plamondon auraient-ils par hasard été considérés trop novices, des couleurs trop pâles pour légers à la prosaïque des traits du local gothique de 1812 ?

Que dira-t-on à Messieurs Fréchette et ses inarchivants, les artisans, les artistes canadiens soucieux seulement aux journaux d'Europe, ou insensibles leurs annonces dans ceux des États Unis ; ils trouveront cela ridicule. Eh ! n'y est-elle justement ainsi que je considère le fantaisie qu'à une de se faire appliquer sur toute en manière d'emphatisme anglo-manique, par un rapin exotique.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, UN MILITAIRE.

qui, comme Mr. Fréchette, n'a pas versé une goutte de sang pour la défense de sa patrie, mais qui a aussi comme lui la satisfaction d'avoir ingénié mainte-malades à sa santé.

LES TRAVAILLEURS.

REFLEXIONS, NOUVELLES ET CANGANS. (Qui bien aime bien châtie.)

SECOUS AUX TRAVAILLEURS. Nous ne voyons pas que l'on ait amené devant la corporation quelque proposition pour mettre à effet le rapport du comité de la dernière assemblée publique, rapport qui selon la procédure authentique des précédents de cette assemblée aurait été adopté sans modification. Si l'on donne par raison de cette inactivité l'opposition qui a paru s'élever contre le mode de secours que recommandait le rapport, nous répondrons que c'est une bien comble excuse ; serait-il possible qu'on se passionnât à propos de charité publique ; qu'on ait pu concevoir quelque pique, quelque jalousie et qu'on répondit à ceux qui auraient voulu raisonner, disant : le moyen proposé, suggérer quelque méthode plus large, prendre mutuellement conseil en lui : " Vous ne trouvez pas irréprochable ce que nous avons fait, chose nous donnerons quelques lous et nous nous retirerons ; faites mieux ! "

Il nous semble que chacun doit regretter le différends qui paraît diviser l'opinion générale sur un sujet qui demande absolument de l'unité ; qui ne peut même avoir sans cela nul succès. Avouons qu'il y a eu trop de viva-

cité chez tout le monde ; que si d'un côté l'opposition au rapport a été un peu prématurée, peut-être faite sans les ménagements convenables envers l'amour, tout paternel et toujours un peu vaniteux qu'on a pour une sienne œuvre, de l'autre il y a eu excès de susceptibilité. On dit que du choc des arguments jaillit la vérité comme du choc des corps jaillit la lumière ; la discussion, le combat de opinions n'aurait sur les tendres, le néant ; et c'est ce qu'il faut pas, parce que tandis que de brillants, de captieux orateurs se châtiment s'endorment sous la douce illusion qu'ils sont dans le droit chemin, des fibres pleurent et gémissent, des mères souffrent, des enfants agoutent de faim, de froid, de misère.

Nous avons trop bonne opinion de nos citoyens pour croire que leurs intentions charitables seront absorbées par une sensibilité déplacée, par une délicatesse chthonienne et inopportune ; les généreux sacrifices qu'ils ont déjà faits ne seront sans doute que les holocaustes offerts en réparation d'une fâcheuse impatience afin de donner aux malheureux le temps de vivre jusqu'à ce qu'on soit revenu de sa promptitude. Mais comme il faut qu'à quelque chose malheur soit bon, faisons nos efforts pour que l'expérience du passé serve à l'avenir. Voyons ce que le rapport recommandait ; examinons quel résultat on obtiendrait par sa mise à exécution et en même temps cherchons s'il n'y aurait pas moyen d'y adjoindre quelque méthode qu'il n'aurait pas les inconvenients.

Le rapport recommandait d'abord de donner de l'emploi aux ouvriers sans ouvrage, comme le meilleur moyen de les secourir. Ensuite il suggérait la corporation d'emprunter une certaine somme qui serait employée à payer des ouvriers qu'on occuperait les uns à scier des blocs pour le pavage, les autres à coaser de la pierre pour l'entretien des chemins incultes. Nous croyons pour cette classe non-travail qui bien être adoptée dans les chantiers bruts qui était employée dans les chantiers sous la dénomination de journaliers ; mais il serait certainement insuffisant. S'imaginons que la corporation serait entrée dans ces vues, qu'elle se fut décidée à déclarer tout d'abord que le travail en bois doit être adopté pour Québec et à emprunter la somme nécessaire pour cette entreprise ; disons 25,000 ; mais là-dessus il en faut prendre au moins 3,000 pour l'achat des matériaux et les frais de direction restant donc d'en mille lous à répartir entre mille travailleurs ce qui leur ferait deux lous chacun par jour d'ouvrage ; mais mille ouvriers scieraient assez de bois pour payer toute la ville qui malgré cette dépense ne sera pas payée, car la situation ne permet pas et les frais de pompe sont infiniment plus considérables que ceux de préparation.

D'ailleurs il n'est pas encore bien sûr que les citoyens seraient satisfaits de voir la corporation en leur dire la voie des taxes avec une si belle excuse que celle de la charité. Quelqu'un de moins bien disposé que nous trouverait mille autres objections à ce mode, et présenterait même aux auteurs du rapport cent intentions secrètes cent arrière-pensées qu'ils n'ont certainement pas eues. Pour nous, nous nous honorons à faire voir que la méthode recommandée, bien qu'elle n'ait pas d'exécution, possible ne donnerait pas un secours proportionné aux besoins ; mais comme complètement, nous pensons qu'il ne serait pas inconvenant d'y songer de nouveau. Mais outre de l'emploi pour les journaliers il en faut aux ouvriers dont le travail nous être rendu plus immédiatement profitable si l'on veut s'en occuper sérieusement. Ne serait-il pas possible de former une société de secours par actions à la portée de toutes les fortunes. Quoiqu'on puisse objecter, nous croyons qu'on pourrait faire construire plusieurs bâtiments dont la vente couvrirait toujours la dépense. Les constructeurs ont dit-on de la peine à vendre les bâtiments qu'ils ont mis à l'eau. Mais qu'on songe que lorsqu'ils ont commencés le bois se vendait cinq fois ce qu'il vaut à présent ; le travail conditionnel soit ce qu'on pourrait aujourd'hui. Il y aurait donc quelque chance de retirer ainsi le tout au moins